

L'ASSOCIATION ENTRE LA RÉGION D'ORIGINE ET L'ÉTAT DE FAIBLE REVENU AU CANADA

Sari Madi

Volume 94, numéro 1, mars 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065755ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065755ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Madi, S. (2018). L'ASSOCIATION ENTRE LA RÉGION D'ORIGINE ET L'ÉTAT DE FAIBLE REVENU AU CANADA. *L'Actualité économique*, 94(1), 29–53.
<https://doi.org/10.7202/1065755ar>

Résumé de l'article

Notre recherche comporte un double objectif. D'une part, il s'agit de déterminer si la région d'origine a des conséquences sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants au Canada. D'autre part, il est question du poids que représentent ces déterminants dans l'explication de la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu.

Nous cherchons à comprendre s'il existe des différences, selon l'appartenance à la population immigrante issue des pays non traditionnels, à la population immigrante issue des pays traditionnels ou à la population native, quant à la probabilité d'être dans un état de faible revenu au Canada. Également, nous avons accordé une attention particulière à la province de Québec, où nous comparons la situation des immigrants au Québec avec celle des immigrants en Ontario.

Nos résultats, basés sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, soutiennent qu'effectivement l'association entre les déterminants retenus et la probabilité de connaître l'état de faible revenu varie entre les immigrants et les natifs ainsi qu'entre les immigrants selon leur région d'origine. C'est surtout chez les immigrants issus des pays non traditionnels que la probabilité d'être dans un état de faible revenu est augmentée par rapport aux natifs. Dans un autre ordre d'idées, les immigrants au Québec sont plus exposés à se trouver dans un état de faible revenu que les immigrants en Ontario. Plus encore, les caractéristiques des immigrants au Québec n'expliquent que 23 % de l'écart avec les immigrants en Ontario. Ce pourcentage est de 32,5 % dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels. Une grande partie de l'écart entre les immigrants des deux provinces est due aux facteurs non observables.

L'ASSOCIATION ENTRE LA RÉGION D'ORIGINE ET L'ÉTAT DE FAIBLE REVENU AU CANADA*

Sari MADI

École de relations industrielles

Université de Montréal

sari.madi@umontreal.ca

RÉSUMÉ – Notre recherche comporte un double objectif. D'une part, il s'agit de déterminer si la région d'origine a des conséquences sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants au Canada. D'autre part, il est question du poids que représentent ces déterminants dans l'explication de la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu.

Nous cherchons à comprendre s'il existe des différences, selon l'appartenance à la population immigrante issue des pays non traditionnels, à la population immigrante issue des pays traditionnels ou à la population native, quant à la probabilité d'être dans un état de faible revenu au Canada. Également, nous avons accordé une attention particulière à la province de Québec, où nous comparons la situation des immigrants au Québec avec celle des immigrants en Ontario.

Nos résultats, basés sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, soutiennent qu'effectivement l'association entre les déterminants retenus et la probabilité de connaître l'état de faible revenu varie entre les immigrants et les natifs ainsi qu'entre les immigrants selon leur région d'origine. C'est surtout chez les immigrants issus des pays non traditionnels que la probabilité d'être dans un état de faible revenu est augmentée par rapport aux natifs. Dans un autre ordre d'idées, les immigrants au Québec sont plus exposés à se trouver dans un état de faible revenu que les immigrants en Ontario. Plus encore, les caractéristiques des immigrants au Québec n'expliquent que 23 % de l'écart avec les immigrants en Ontario. Ce pourcentage est de 32,5 % dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels. Une grande partie de l'écart entre les immigrants des deux provinces est due aux facteurs non observables.

* Cet article s'inspire d'un mémoire de maîtrise dirigé par M. Brahim Boudarbat de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, et évalué par M. Jean Michel Cousineau et M. Adnane Belout. L'auteur les remercie et exprime également sa reconnaissance à deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires judicieux qui ont permis de bonifier le texte.

ABSTRACT – Our research has two objectives. First, we seek to determine the role that the country of origin plays in being within low-income status in Canada and to identify what factors determine such status. Second, we have chosen to focus our attention on how relevant these factors are with the probability of low income status.

Our study will attempt to illustrate the different factors involved in the tendency of immigrants originating from non-traditional countries to find themselves in a state of low-income in comparison with a similar tendency of immigrants originating from traditional countries and natives in Canada. In addition, we have also placed special emphasis on the immigrants of Quebec in comparison with the situation of the immigrants of Ontario.

Our results, based on the National Household Survey (2011), show that the markers we have identified and which seemed to increase the probability of lower income status were not the same for immigrants and natives. Incidentally, immigrants experienced specifically distinct circumstances according to their country of origin. The probability of being in low income is increased notably in the case of immigrants originating from non-traditional countries, in comparison with the situation of immigrants from traditional countries and that of natives. Furthermore, the probability of being in the low income status differs between Quebec and Ontario. Equipping the immigrants of the two provinces with the same characteristics does reduce the gap between the two groups only 23 %. When it comes to immigrants originating from non-traditional countries, their characteristics are responsible for 32 % of the gap between the probability in Quebec and that in Ontario concerning low income status.

INTRODUCTION

L'immigration a toujours provoqué des débats de société à l'échelle nationale dans les pays d'accueil. En 2003, Simon et Sikich (2007) ont effectué une enquête afin de connaître l'opinion publique envers l'immigration dans sept pays. À la suite de ce sondage, les auteurs ont trouvé que 62 % des citoyens canadiens conçoivent l'immigration comme étant avantageuse pour l'économie nationale. Une proportion de 29 % des citoyens canadiens accepte une augmentation de l'immigration, tandis que 39 % parmi eux préfèrent maintenir le même niveau. Ces résultats classifient le Canada et l'Australie comme étant les deux pays, parmi les sept pays sondés, les plus positifs envers l'immigration.

Du côté économique, les politiques canadiennes d'immigration ont été modifiées à maintes reprises dans le but de favoriser une intégration économique réussie. L'introduction des critères facilitant l'intégration sur le marché du travail au début des années soixante, d'une grille de sélection en 1967, et la mise en lumière du niveau de scolarité le plus élevé au début des années quatre-vingt-dix ont changé considérablement les caractéristiques des immigrants. Toutefois, les immigrants éprouvent plus de difficultés sur le marché du travail. Par exemple, le taux de chômage était de 7,8 % chez les immigrants en 2014, comparativement à 6,6 % chez les Canadiens de naissance (Statistique Canada, CANSIM, 2015). Au sujet des gains d'emploi, plusieurs chercheurs (Aydemir et Skuterud, 2004; Frenette et

Morissette, 2003; Bloom, Grenier et Gunderson, 1995) ont analysé l'évolution des gains des immigrants durant les trois dernières décennies pour conclure à une dégradation des gains relatifs (par rapport aux personnes nées au Canada) de cette population. Cette dégradation des gains se manifeste dans le taux de faible revenu. En effet, et Hou (2003) ont rapporté que, selon le seuil de faible revenu (SFR), 24,6 % des nouveaux immigrants en 1980 étaient en état de faible revenu, alors que ce pourcentage a augmenté à 31,3 % en 1990 et à 35,8 % en 2000.

Dans la présente étude, nous nous intéressons à l'étude de la situation économique de cette population en nous concentrant sur l'état de faible revenu. Les mesures de l'état de faible revenu se distinguent d'autres paramètres par leur plus grande portée, car elles intègrent des changements touchant toutes les sources de revenus (Picot, 2008).

Sur le plan global, une nette divergence entre la tendance du taux de faible revenu chez les Canadiens de naissance et celle du taux chez les immigrants a été enregistrée durant les trois dernières décennies. Les deux groupes avaient des taux de faible revenu semblables en 1980 (17,2 % et 17,0 % respectivement), alors que l'écart s'est creusé au fil des années : un taux de 13,3 % chez les Canadiens de naissance en 2005 et de 21,6 % chez la population immigrante pour la même année (Picot *et al.*, 2009).

Pour ce qui est des déterminants de l'état de faible revenu, de multiples études ont mis en évidence des facteurs qui semblent affecter la possibilité d'entrer dans un état de faible revenu (Drolet et Morissette, 1999; Morissette et Zhang, 2001; Picot et Hou, 2003; Palameta, 2004; Hatfield, 2004; Cousineau, 2009; Picot, Lu et Hou, 2009; Boulet et Boudarbat, 2010). Certains de ces facteurs sont communs entre les deux populations natives et immigrantes (le sexe, la province de résidence, l'âge, l'appartenance à une minorité visible, la composition de la famille, le statut d'étudiant, le niveau de scolarité), tandis que d'autres facteurs sont propres à la population immigrante (le pays d'origine, les connaissances linguistiques, l'âge à l'immigration et la durée de celle-ci depuis le début de l'immigration). Les études qui se sont penchées sur l'influence de ces déterminants quant au fait d'entrer dans un état de faible revenu ont montré que l'effet de certains déterminants de l'état de faible revenu est plus prononcé dans le cas de la population native. Par exemple, le fait d'être plus âgé ou de posséder un diplôme universitaire diminue considérablement la probabilité de se retrouver dans un état de faible revenu, et ce, seulement chez les natifs (Palameta, 2004; Picot *et al.*, 2007).

Malgré de nombreuses recherches menées sur l'état de faible revenu au Canada, nous constatons qu'aucune étude n'a été consacrée à l'influence de la région d'origine sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants. À partir de deux types de méthodologies (régression de type *probit* et méthode de décomposition Blinder-Oaxaca adaptée pour modèles non linéaires), nous cherchons dans le présent article à mettre en relief l'influence de ce facteur et à répondre aux deux questions qui suivent.

Est-ce que l'état de faible revenu varie selon l'appartenance à l'un des trois groupes suivants : immigrants originaires des pays non traditionnels, immigrants originaires des pays traditionnels et Canadiens de naissance?

Au cas où l'état de faible revenu varierait selon la région d'origine, nous cherchons à savoir si le désavantage enregistré par une région donnée est expliqué par les caractéristiques moins favorables des immigrants de cette région ou plutôt par un traitement différent des immigrants de cette région sur le marché du travail. Étant donné que les études antérieures ont révélé une plus grande exposition à vivre en état de faible revenu chez les immigrants habitant au Québec que chez les immigrants habitant dans d'autres provinces (Palameta, 2004; Boulet et Boudarbat, 2010), nous comparons la situation des immigrants au Québec avec celle des immigrants en Ontario. Ainsi, nous avons posé la question suivante : quelle part de l'écart dans la probabilité d'être dans un état de faible revenu entre les immigrants habitant au Québec et les immigrants habitant en Ontario provient de différences dans les caractéristiques des deux groupes et quelle part serait due aux différences dans le traitement des deux groupes sur le marché du travail? De manière parallèle, nous expliquons l'écart de l'état de faible revenu entre les deux provinces pour les immigrants issus des pays non traditionnels.

Pour ce faire, notre article est divisé en quatre sections. Nous présentons en premier lieu les données utilisées et les analyses que nous avons effectuées. En deuxième lieu, nous exposons les principaux résultats des analyses empiriques. En troisième lieu, nous discutons de nos résultats pour enfin conclure sur les implications pour les politiques publiques.

1. MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées dans cette recherche sont tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) effectuée par Statistique Canada en 2011. L'ENM est une enquête volontaire distribuée à 33 % des ménages canadiens. Elle a été introduite en 2010 afin de remplacer le questionnaire détaillé et obligatoire du Programme du recensement.

Plusieurs rapports ont souligné le taux de réponse moins élevé qu'en 2006 à la nouvelle enquête, comparativement au recensement (ISQ, 2015), ce qui a conduit à certaines données peu fiables. Malgré ces limites, les données de notre étude sont valides pour les types d'analyses que nous effectuons.

Concernant la population de notre étude, c'est celle que le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) englobe. Le FMGD contient un échantillon de 2,7 % de la population d'enquête, et est le seul produit permettant l'accès à des données non agrégées. L'utilisation de cette base de données garantit que les conclusions tirées de l'étude sont généralisables à l'ensemble des personnes âgées de 25 à 64 ans au Canada.

Notre modèle d'analyse n'inclut qu'une seule variable dépendante, soit l'état de faible revenu. L'état de faible revenu est mesuré selon une mesure relative dite

la mesure de faible revenu (*MFR*). Cette mesure est un pourcentage fixe de 50 % du revenu médian corrigé en fonction de la taille du ménage (Zhang, 2010). Nous avons utilisé le seuil de faible revenu après impôt que nous présentons dans le tableau 1 pour l'année 2010.

TABLEAU 1
MESURE DE FAIBLE REVENU (*MFR*), PAR TYPES DE MÉNAGE,
SELON LE REVENU APRÈS IMPÔT

Taille de l'unité familiale	Dollar courant (2010)
1 personne	19 161
2 personnes	27 098
3 personnes	33 188
4 personnes	38 322
5 personnes	42 845
6 personnes	46 935
7 personnes	50 695

SOURCE : Calculs de l'auteur à partir de la *MFR* pour les ménages de quatre personnes, fournie par Statistique Canada (2012), no 75F0002M, no 002 au catalogue.

La variable dépendante est une variable dichotomique qui prend deux valeurs : 1 si la personne est en état de faible revenu, et 0 autrement. Le modèle économétrique est comme suit :

$$etat_faible_revenu_i = \begin{cases} 1 & \text{si } Y_i^* < MFR \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

où *etat_faible_revenu* est une variable binaire égale à 1 si la personne « *i* » est en état de faible revenu, et 0 sinon et où Y^* est le revenu après impôt.

À l'échelle des variables explicatives, nous accordons une attention particulière à la région d'origine ainsi qu'à la province de résidence¹. Cette dernière variable permet de comparer les provinces entre elles et de prêter attention à la situation des immigrants au Québec. Pour ce qui est de la région d'origine, elle était le critère principal de sélection avant les années 1970 et a mené à la venue d'une majorité d'immigrants originaires de pays occidentaux. Des changements majeurs ont été apportés à la procédure de sélection des immigrants à la fin des années soixante, et parmi les conséquences de ces changements, nous trouvons l'augmentation des effectifs d'immigrants originaires des pays dits non traditionnels, principalement de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie, au détriment de ceux qui étaient originaires des pays occidentaux.

1. Le modèle opératoire des variables explicatives est fourni en annexe.

Types d'analyses effectuées

Nous avons effectué trois types d'analyses différentes. Dans la première section, les analyses visent à décrire l'échantillon utilisé et à examiner la répartition des Canadiens de naissance, des immigrants issus des pays traditionnels et des pays non traditionnels selon la variable de l'état de faible revenu.

Dans la deuxième section, nous réalisons des analyses de régression de type *probit* afin d'identifier les principaux déterminants de l'état de faible revenu au Canada. Nous évaluons l'association entre la région d'origine, le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, les connaissances linguistiques, l'appartenance à une minorité visible, le statut d'étudiant, la composition de la famille, la province de résidence, le lieu d'obtention du diplôme et l'état de faible revenu au Canada. L'objectif de ce modèle est double. D'une part, il sert à déterminer l'écart de faible revenu entre les Canadiens de naissance et les deux groupes d'immigrants à l'étude, tout en contrôlant une multitude de caractéristiques associées à la probabilité du faible revenu. D'autre part, il vise à vérifier si les résidents au Québec restent exposés davantage à l'état de faible revenu que les résidents des autres provinces, considérant les différentes variables mentionnées ci-dessus.

Finalement, dans la troisième section, nous cherchons à approfondir les résultats obtenus au Québec tout en nous concentrant sur la population immigrante. Dans le but de comprendre le désavantage des immigrants au Québec, nous avons utilisé la méthode de décomposition Blinder-Oaxaca (Blinder, 1973 et Oaxaca, 1973). Cette méthode permet la décomposition des écarts de moyenne entre deux groupes en une partie expliquée par les différences entre les caractéristiques observées et en une partie inexpliquée attribuée à des différences dans le traitement des gens sur le marché du travail. Toutefois, étant donné que notre variable dépendante est dichotomique, nous utilisons la méthode de décomposition Blinder-Oaxaca pour les modèles non linéaires développés par Bauer et Sinning (2008). Cette méthode générale permet le traitement de la décomposition Blinder-Oaxaca dans le cadre d'un modèle logistique, par exemple, dans un modèle *Probit*. L'application sur Stata est faite selon le modèle de Sinning, Hahn et Bauer (2008)². Nous répétons les mêmes analyses pour les immigrants issus des pays non traditionnels.

La décomposition Blinder-Oaxaca adaptée aux modèles non linéaires fait ressortir les mêmes problèmes qu'avec la décomposition classique. Principalement, la décomposition classique rencontre deux problèmes majeurs : le choix de la catégorie de référence pour les variables catégorielles et le choix du groupe de référence. En ce qui concerne le premier problème, il est en effet obligatoire d'omettre une catégorie de ces variables afin d'éviter la colinéarité. Bien que, généralement, le choix de la catégorie de référence affecte les résultats de la décomposition, nous avons découvert que notre modèle n'est touché que par le changement de la catégorie de référence d'une seule variable (l'âge à l'immigration).

2. Il s'agit de la procédure *nldecompose* de Stata

Nous allons ainsi identifier les différents résultats de la décomposition selon les catégories de référence.

En ce qui concerne le deuxième problème, la décomposition classique permet un choix entre deux groupes de référence et postule que dans le cas d'absence de discrimination, un des deux cas extrêmes sera la norme : soit que le groupe avantagé va être payé comme le groupe désavantagé, soit l'inverse. Cependant, Neumark (1988) contribue au débat sur le choix du groupe de référence tout en soulignant que la norme (ou la structure non discriminatoire des salaires) peut être calculée par la moyenne pondérée des salaires de deux groupes dans une situation discriminatoire. Cela peut être fait par une régression regroupée (*pooled regression*) où les deux groupes à l'étude formeront ensemble le groupe de référence.

Ainsi, il est possible d'estimer deux régressions (la régression classique et la régression regroupée), et de produire trois normes : la structure salariale au Québec, la structure salariale en Ontario et la structure salariale calculée par la moyenne pondérée des salaires de deux groupes dans une situation discriminatoire. En ce qui concerne l'interprétation, il est relativement simple de choisir une référence et d'interpréter les résultats en conséquence. Toutefois, la régression regroupée permet la décomposition de l'écart en trois parties :

- (a) Productivité : la partie de l'écart expliquée par les caractéristiques observables retenues lorsque l'échantillon, lui-même, est le groupe de référence.
- (b) Avantage : le poids de la partie inexpliquée en Ontario dans l'écart de la probabilité d'être dans un état de faible revenu lorsque l'échantillon, lui-même, est le groupe de référence.
- (c) Désavantage : le poids de la partie inexpliquée au Québec dans l'écart de la probabilité d'être dans un état de faible revenu lorsque l'échantillon, lui-même, est le groupe de référence.

Comme l'objectif de la décomposition consiste à réaliser une comparaison interprovinciale et à comprendre la situation des immigrants au Québec, nous allons interpréter les résultats selon la structure salariale au Québec. Quant à elle, la régression regroupée serait considérée comme une mesure d'appui en ce qui a trait au poids de la partie inexpliquée dans chaque province.

2. RÉSULTATS

2.1 *Statistiques descriptives*

Selon le tableau 2, les immigrants ont un taux de faible revenu plus élevé que celui des natifs, et l'écart est statistiquement significatif³. Ce sont les immigrants issus des pays non traditionnels qui sont les plus désavantagés, avec un taux de faible revenu de 19 %, contre 11,4 % chez les immigrants issus des pays traditionnels.

3. Nous avons utilisé un seuil de de 5 %, et lorsqu'il s'agit d'un seuil de 10 %, nous le précisons.

TABLEAU 2

L'ÉTAT DE FAIBLE REVENU CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 64 ANS, 2011

	Statistique descriptive (%)	État de faible revenu (%)	Différence de moyenne
Statut d'immigrant			
Natif	75,24	12	5,2*
Immigrant		17,3	
Région d'origine			
Immigrants issus des pays traditionnels	5.63	11,4	7,6*
Immigrants issus des pays non traditionnels	19.33	19	
Taille de l'échantillon	479 278		
Taille de l'échantillon d'immigrants	118 680		

NOTE : * significatif au seuil de 5 %.

SOURCE : Estimations de l'auteur à partir des fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ENM 2011.

Le tableau 2 révèle que l'échantillon retenu comprend 479 278 personnes, dont près de 75 % sont des Canadiens de naissance. De cet échantillon, les immigrants issus des pays traditionnels représentent près de 6 % et les immigrants issus des pays non traditionnels représentent 19 % environ. De plus, l'échantillon retenu afin d'examiner la situation de faible revenu chez la population immigrante comprend 118 680 immigrants.

Dans le cas des deux populations à l'étude, la province de résidence la plus représentée dans l'échantillon est l'Ontario (tableau 3). Par ailleurs, la plus grande proportion des répondants sont des personnes vivant en couple, titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires et ayant déclaré l'anglais comme la langue qu'ils connaissent assez bien pour soutenir une conversation.

Du côté de l'âge à l'immigration, près de 34 % des immigrants issus des pays non traditionnels sont arrivés alors qu'ils étaient âgés de 20 à 29 ans, tandis que près de 47 % des immigrants issus des pays traditionnels sont arrivés avant l'âge de 15 ans. Un autre constat qui ressort du tableau 3 concerne la durée depuis l'immigration. Comme on pouvait s'y attendre, les immigrants originaires des pays non traditionnels sont plus représentés dans les vagues des 20 dernières années, alors que les immigrants originaires des pays traditionnels étaient plus représentés dans les vagues arrivées depuis plus de 20 ans.

TABLEAU 3
STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Variables	Canadiens de naissance (%)	Immigrants issus des pays traditionnels (%)	Immigrants issus des pays non traditionnels (%)
1) Femme	50,81	50,49	53,12
2) Groupe d'âge			
25 à 29 ans	12,35	4,48	10,17
30 à 39 ans	23,13	13,06	26,05
40 à 49 ans	26,02	26,79	31,08
50 à 59 ans	27,69	32,41	23,87
60 à 64 ans	10,81	23,25	8,84
3) Niveau de scolarité			
Aucun diplôme	12,28	12,88	11,67
Diplôme d'études secondaires	23,91	22,62	19,51
Diplôme d'études postsecondaires	40,45	36,47	30,37
Baccalauréat	15,85	15,26	22,17
Études supérieures	7,51	12,76	16,29
4) Connaissances linguistiques			
Anglais	63,78	77,83	78,13
Français	13,93	3,23	4,23
Bilingue	22,26	17,70	11,49
Aucune langue	0,03	1,24	6,15
5) Composition de la famille			
<i>Personnes vivant en couple</i>	66,46	72,16	60,57
Personnes vivant en couple comptant des personnes hors famille de recensement	4,22	4,82	9,95
Famille monoparentale	6,81	4,60	6,22

TABLEAU 3 (suite)

Variables	Canadiens de naissance (%)	Immigrants issus des pays traditionnels (%)	Immigrants issus des pays non traditionnels (%)
Famille monoparentale comptant des personnes hors famille de recensement	1,76	1,03	2,05
Multifamille	2,49	2,81	11,27
Personne seule	13,84	11,86	6,73
Deux personnes ou plus	4,42	2,72	3,21
6) Province de résidence			
Atlantique	8,62	2,49	0,43
Québec	27,87	14,28	15,16
Ontario	33,29	54,05	53,99
Prairies	18,26	12,74	12,55
Colombie-Britannique	11,95	16,43	17,87
7) Membre d'une minorité visible	3,02	3,24	83,35
8) Statut d'étudiant	7,85	5,75	11,58
9) Pays d'obtention du diplôme			
Canada	98,72	75,90	60,65
États-Unis	0,89	5,19	1,68
Europe	0,26	18,57	6,52
Autres pays	0,14	0,33	31,14
10) Durée depuis l'immigration			
5 ans ou moins	-	6,93	20,94
6 à 10 ans	-	4,39	16,3
11 à 15 ans	-	4,77	13,05
16 à 20 ans	-	5,58	14,68
Plus de 20 ans	-	78,33	35,04

TABLEAU 3 (suite)

Variables	Canadiens de naissance (%)	Immigrants issus des pays traditionnels (%)	Immigrants issus des pays non traditionnels (%)
11) Âge à l'immigration			
Moins de 15 ans	-	46,46	13,74
15-19 ans	-	10,87	9,15
20-29 ans	-	25,52	33,61
30-39 ans	-	12,1	28,74
40-49 ans	-	4,05	11,87
50-59 ans	-	0,92	2,62
Plus que 60 ans	-	0,07	0,27

SOURCE : Estimations de l'auteur à partir des fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ENM 2011

Ces premiers résultats confirment que l'écart de faible revenu entre les immigrants et les natifs subsiste et ne représente pas un changement par rapport au début des années deux mille. Cet écart demeure-t-il présent lorsque nous contrôlons pour un ensemble de caractéristiques associées à l'état de faible revenu?

2.2 Déterminants de l'état de faible revenu au Canada

Pour une interprétation plus aisée des résultats, nous les avons transformés en effets marginaux. L'effet marginal à la moyenne mesure l'effet d'un changement unitaire dans une variable sur la probabilité de se trouver dans une situation de faible revenu. Les variables sont évaluées à leur moyenne et, dans le cas d'une variable dichotomique, l'effet marginal à la moyenne mesure le changement discret dans la probabilité en question quand la valeur prise par cette variable passe de 0 à 1.

Les résultats exposés au tableau 4 révèlent que le fait d'être immigrant originaire des pays non traditionnels augmente la probabilité d'être dans un état de faible revenu, toutes choses étant égales par ailleurs, de 3,9 points de pourcentage par rapport aux Canadiens de naissance. Cependant, le fait d'être immigrant originaire des pays traditionnels diminue la probabilité d'être dans un état de faible revenu, toutes choses étant égales par ailleurs, d'un point de pourcentage par rapport aux Canadiens de naissance.

Les analyses de type *probit* permettent de dégager un autre constat principal. Il en ressort que ce sont les résidents du Québec qui sont les plus à risque d'être dans un état de faible revenu. Le tableau 4 montre que, par rapport aux provinces atlantiques et toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité est diminuée de façon significative dans toutes les provinces (Ontario, Colombie-Britannique et les provinces des Prairies), à l'exception du Québec.

Pour comprendre le désavantage des immigrants au Québec, nous les comparons aux immigrants en Ontario tout en suivant la méthode de décomposition Blinder-Oaxaca (1973) telle qu'adaptée aux modèles non linéaires par Bauer et Sinning (2008).

TABLEAU 4

LES DÉTERMINANTS DE L'ÉTAT DE FAIBLE REVENU SELON LA RÉGION D'ORIGINE, LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE, LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES, LA PROVINCE DE RÉSIDENCE, LA MINORITÉ VISIBLE, LE STATUT D'ÉTUDIANT ET LE PAYS D'OBTENTION DU DIPLÔME, CANADA, 2010

	Coefficient	Écart-type	Effet marginal	Écart-type
Région d'origine				
<i>Canada (Référence)</i>	-	-	-	-
Pays traditionnels	- 0,050*	0,011	- 0,010*	0,002
Pays non traditionnels	0,179*	0,011	0,039*	0,003
Sexe				
<i>Homme (Référence)</i>				
Femme	0,070*	0,005	0,014*	0,001
Groupe d'âge				
<i>25 à 29 ans (Référence)</i>				
30 à 39 ans	- 0,042*	0,008	- 0,009*	0,002
40 à 49 ans	- 0,081*	0,008	- 0,017*	0,002
50 à 59 ans	- 0,115*	0,008	- 0,024*	0,002
60 à 64 ans	- 0,047*	0,010	- 0,010*	0,002
Niveau de scolarité				
<i>Aucun diplôme (Référence)</i>				
Diplôme d'études secondaires	- 0,387*	0,007	- 0,110*	0,002
Diplôme d'études postsecondaires	- 0,592*	0,007	- 0,154*	0,002
Baccalauréat	- 0,882*	0,009	- 0,201*	0,002
Études supérieures	- 0,874*	0,011	- 0,200*	0,002
Connaissances linguistiques				
<i>Aucune langue (Référence)</i>				
Français	- 0,162*	0,021	- 0,036*	0,005
Anglais	- 0,146*	0,018	- 0,033*	0,004
Bilingue	- 0,219*	0,020	- 0,047*	0,005

TABLEAU 4 (suite)

	Coefficient	Écart-type	Effet marginal	Écart-type
Province de résidence				
<i>Provinces de l'Atlantique</i> (Référence)				
Québec	0,015	0,013	0,003	0,003
Ontario	- 0,157*	0,010	- 0,033*	0,002
Prairies	- 0,212*	0,011	- 0,043*	0,002
Colombie-Britannique	- 0,041*	0,011	- 0,009*	0,002
Membre d'une minorité visible	0,035*	0,108	0,007*	0,002
Étudiant	0,267*	0,008	0,061*	0,002
Pays d'obtention du diplôme				
<i>Canada (Référence)</i>				
États-Unis	0,235*	0,022	0,052*	0,006
Europe	0,290*	0,016	0,066*	0,004
Autres pays	0,425*	0,011	0,103*	0,003
Constante	- 0,422*	0,022		
Pseudo R²	0,049*			
Nombre d'observations	474 391			

NOTE : * significatif au seuil de 5 %; ** significatif au seuil de 10 %.

SOURCE : Estimations de l'auteur à partir des fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ENM 2011

2.3 Décomposition de l'écart de l'état de faible revenu entre le Québec et l'Ontario

Comme nous l'avons expliqué dans la section méthodologie, la méthode de décomposition Blinder-Oaxaca (1973), telle qu'adaptée aux modèles non linéaires, permet la décomposition de l'écart dans l'état de faible revenu entre le Québec et l'Ontario de trois différentes façons. En effet, les résultats de la décomposition changent selon le groupe de référence pris en considération. Étant donné que nous nous intéressons à la situation au Québec, nous prenons comme norme principale la structure salariale au Québec. De plus, nous interprétons la partie inexpliquée produite par la régression regroupée, et qui permet la détermination des poids des parties non expliquées au Québec et en Ontario lorsque l'échantillon, lui-même, est le groupe de référence.

Dans le cas de la population immigrante, la différence brute entre l'état de faible revenu en Ontario et celui au Québec est de 8,3 points de pourcentage. Dans

le cas des immigrants issus des pays non traditionnels, la différence brute entre les deux provinces est de 8,9 points de pourcentage (tableau 5).

Lorsque nous prenons la structure salariale au Québec comme référence, nous trouvons que, dans les cas de deux groupes à l'étude, la grande partie de la différence brute de la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est attribuable à des modifications des coefficients estimés, et non des caractéristiques de l'échantillon. En effet, 76,8 %⁴ de l'écart de faible revenu entre la probabilité en question chez les immigrants au Québec et celle chez les immigrants en Ontario s'explique par les écarts de coefficients si nous supposons que les deux groupes d'immigrants n'avaient pas des caractéristiques différentes. Dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels, 67,5 %⁵ de l'écart entre la probabilité au Québec et en Ontario s'explique par les écarts de coefficients si nous supposons que les deux groupes d'immigrants n'avaient pas des caractéristiques différentes. En d'autres termes, si les immigrants de deux provinces étaient identiques d'un point de vue de leurs caractéristiques observées, l'écart de la probabilité en question serait encore de 6,3 points de pourcentage chez les immigrants et de 6 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays non traditionnels.

De son côté, l'incidence des particularités spécifiques des membres de chaque groupe sur l'écart entre les deux provinces est de 23,2 % dans le cas de la population immigrante et de 32,5 % dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels. Ceci signifie que si les différences dans les caractéristiques des immigrants au Québec avec les caractéristiques des immigrants de l'Ontario disparaissaient, l'écart de la probabilité de faible revenu entre les deux provinces serait diminué de 1,9 point de pourcentage chez la population immigrante et de 2,9 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays non traditionnels.

La régression regroupée vient confirmer le poids important de la partie non expliquée au Québec. En effet, dans le cas où nous prenons une nouvelle structure salariale comme référence, et qui est la structure salariale d'un groupe composé des immigrants québécois et ontariens (ou des immigrants issus des pays non traditionnels au Québec et en Ontario, lorsque c'est le groupe des immigrants issus de pays non traditionnels qui est à l'étude), nous trouvons que près de 23 % de l'écart dans la probabilité de l'état de faible revenu entre les deux provinces est dû à la partie non observée au Québec, alors que seulement près de 3 % du même écart est dû à la partie non expliquée en Ontario.

4. Notons que le changement de la catégorie de référence de la variable âge à l'immigration affecte les résultats de la décomposition. Ainsi, nous obtenons 7 décompositions de l'écart selon les 7 catégories de cette variable. La valeur de la partie inexpliquée varie entre 74,2 % et 76,8 %. Dans la décomposition choisie pour l'interprétation, la catégorie omise est celle du groupe âgé de moins de 15 ans au moment de l'immigration.

5. Dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels, la valeur de la partie inexpliquée varie entre 65,5 % et 67,5 % selon la catégorie de référence choisie.

TABLEAU 5

DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART ENTRE L'ONTARIO ET LE QUÉBEC SUR LE PLAN
DE LA PROBABILITÉ DE L'ÉTAT DE FAIBLE REVENU AU CANADA (25-64 ANS), 2010

	Population immigrante		Immigrants issus des pays non traditionnels	
	Coefficients	Pourcentage	Coefficients	Pourcentage
Référence : Québec				
Effets des caractéristiques	0,019* (0,006)	23,2	0,029* (0,007)	32,5
Effets des coefficients	0,063* (0,007)	76,8	0,060* (0,007)	67,5
Référence : régression regroupée				
Productivité	0,060* (0,003)	73,2	0,066* (0,003)	74,2
Poids–partie non expliquée (On)	0,003* (0,001)	3,3	0,002* (0,001)	2,6
Poids–partie non expliquée (Qc)	0,019* (0,002)	23,5	0,021* (0,002)	23,2
Différence brute	0,083* (0,004)	100	0,089* (0,004)	100
Taux de faible revenu (Qc)	24,3 %		26,5 %	
Taux de faible revenu (On)	19,9 %		17,5 %	
Pseudo R2	0,0996*		0,0953*	
Constante	0,345* (0,035)		0,220* (0,041)	
Nombre d'observations (Qc)	17 488		13 774	
Nombre d'observations (On)	63 414		49 052	

NOTE : * significatif au seuil de 5 %; entre parenthèses, sont indiquées les erreurs types (le nombre de répliquantes est de 1000). Variables contrôlées dans le modèle : genre, âge, niveau de scolarité, connaissances linguistiques, composition de la famille, minorité visible, âge à l'immigration, durée depuis l'immigration, pays d'obtention du diplôme, statut d'étudiant et région d'origine ⁶.

SOURCE : Estimations de l'auteur à partir des fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ENM (2011).

6. Dans les analyses de décomposition, la région d'origine prend sept valeurs selon les sept régions suivantes : pays anglo-saxon, Europe de l'Ouest, Europe du Sud, Europe de l'Est, Amérique du Sud, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Asie.

3. DISCUSSION

Les analyses avaient pour but d'arriver à une meilleure compréhension de l'association entre la région d'origine et l'état de faible revenu au Canada. Premièrement, les analyses de régressions soutiennent que l'écart de faible revenu entre les immigrants et les natifs subsiste, et que cet écart demeure, même lorsque nous contrôlons pour une multitude de caractéristiques associées à la probabilité du faible revenu. Parallèlement, les immigrants issus des pays non traditionnels ressortent comme le groupe le plus touché par l'état de faible revenu.

Deuxièmement, les résultats soutiennent que les résidents du Québec sont plus susceptibles de vivre dans un état de faible revenu que les résidents de l'Ontario. La décomposition de l'écart de faible revenu entre les immigrants au Québec et les immigrants en Ontario à un écart attribué aux caractéristiques individuelles et à un écart attribué au traitement dans le marché du travail montre que la forte probabilité de se trouver dans un état de faible revenu au Québec est due en grande partie au traitement que subissent ces immigrants sur le marché du travail; les différences dans les caractéristiques de deux groupes d'immigrants ne sont responsables que d'environ 23 % de l'écart dans la probabilité de vivre dans un état de faible revenu entre les deux provinces. Dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels, seulement 32,5 % de l'écart entre la probabilité d'être en état de faible revenu au Québec et en Ontario est expliqué par les différences dans les caractéristiques de deux groupes. La plus grande part de l'écart est expliquée par les coefficients estimés : l'écart de la probabilité en question serait encore de 6 points de pourcentage si les deux groupes d'immigrants avaient les mêmes caractéristiques. Telle est d'ailleurs la contribution majeure de cette recherche que de déterminer le poids des caractéristiques individuelles des immigrants dans l'écart entre la probabilité d'être dans un état de faible revenu au Québec et celle en Ontario.

Les explications de la situation économique des immigrants se rapportent à plusieurs cadres théoriques. D'une part, le cadre économique du capital humain s'inspire de l'approche néoclassique et postule que, dans un contexte de compétition parfaite et d'accès à toutes les informations nécessaires, un salarié peut déterminer la nature de son offre de travail par l'acquisition et la gestion de son capital humain. Dans le cas des immigrants, nous pouvons mentionner notamment l'expérience de travail, la formation et la connaissance des langues officielles comme étant les trois facteurs qui influencent le plus leur cheminement professionnel dans le pays d'accueil. D'autre part, le cadre institutionnaliste remet en cause l'existence d'un marché unique du travail et ajoute que les institutions existantes ont une influence sur la régulation du marché du travail. Les théories qui s'inspirent de ce cadre, comme la théorie de la segmentation du marché du travail (Doringer et Piore, 1971), la théorie de la discrimination systémique (Chicha, 1989) ainsi que la théorie du capital social (Bourdieu, 1986) permettent d'apporter une meilleure explication de l'écart entre deux personnes ayant les mêmes caractéristiques.

En ce qui concerne le capital humain, les résultats de recherches précédentes (Morissette et Zhang, 2001; Picot et Hou, 2003) démontrent que l'éducation est associée de façon plus importante à la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et aux immigrants issus des pays traditionnels. Plusieurs explications sont possibles dans le cas des immigrants détenant des diplômes étrangers. Certaines études, comme celle de Ferrer, Green et Riddell (2006), soutiennent l'existence d'écart entre les compétences de ce dernier groupe et celles des personnes nées au Canada, et que ces écarts dépendent du pays où les immigrants ont acquis leur capital humain. D'autres études, comme celle de Chiswick et Miller (2007), plaident l'existence d'un caractère propre de tout capital humain, ce qui crée un problème de transférabilité du capital humain sur le plan international. Dans le cas des immigrants détenant des diplômes canadiens, l'étude de Boulet et Boudarbat (2010) confirme que, à l'échelon des études postsecondaires, un diplôme canadien ne procure pas autant d'avantages aux immigrants arrivés à l'âge adulte qu'aux Canadiens de naissance.

Pour ce qui est de la structure du marché du travail, le Canada se caractérise par un modèle de relations industrielles commun inspiré du *Wagner Act* et par une influence du modèle américain sur les politiques sociales et économiques (Lapointe et Bach, 2016). Toutefois, le Québec se caractérise par une configuration propre, due à des singularités historiques et institutionnelles, et qui se traduit par un rôle actif de l'État et une forte influence des organisations syndicales (Grant, 2003) qui ont comme principale mission la protection de leurs membres.

Quant au capital social, il semble que le réseau social joue un rôle crucial dans la réussite économique. Contrairement à l'hypothèse néoclassique suggérant que l'information est parfaitement accessible sur le marché du travail, il semble que l'information est partielle, coûteuse, et que son accès est inégalitaire. Ainsi, il existe un écart entre l'information reçue par l'immigrant et l'information pertinente (Béji et Pellerin, 2010); ce qui affecte l'intégration sur le marché du travail.

Les résultats de la décomposition Blinder-Oaxaca (1973), adaptée au modèle non linéaire, indiquent que la partie importante des écarts entre la probabilité de l'état de faible revenu au Québec et en Ontario n'est expliquée ni par le capital humain ni par les caractéristiques personnelles. Nous avons également pris en considération la région d'origine dans les analyses de décomposition, ce qui réduit l'effet de la différence dans la composition de l'immigration, selon les caractéristiques ethnoculturelles. Donc, l'écart serait dû avant tout aux différences provinciales quant aux facteurs institutionnels non observables, comme la structure du marché du travail québécois et la discrimination.

Il importe de mentionner également que les immigrants, face aux nombreuses barrières qui entravent l'investissement de leur bagage de compétences et d'habiletés, sacrifient la qualité de leur emploi pour intégrer le marché du travail et s'assurer ainsi d'avoir un emploi stable. Comparativement aux Canadiens de naissance, une faible transition vers les emplois de qualité est enregistrée chez les immigrants,

mais aucune barrière n'entrave leur accès à des emplois subalternes (Skuterud et Su, 2010). Il se peut aussi que les immigrants sous-estiment eux-mêmes leurs compétences et acceptent des emplois sous-qualifiés (Benjamin *et al.*, 2002 : 351). Les employeurs renforceraient ces attitudes, car celles-ci leur permettraient de maximiser leurs profits.

CONCLUSION

En identifiant les facteurs responsables de la situation désavantageuse des immigrants au Québec par rapport aux immigrants en Ontario, nos résultats pourraient inspirer plusieurs suggestions dans le domaine des politiques publiques. Rappelons que le Québec a l'exclusivité de la sélection, entre autres, des candidats faisant partie de la catégorie économique (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2014). La sélection de cette catégorie se fait selon un système de points, et qui est différent de la grille de sélection fédérale, notamment en ce qui concerne la valorisation des facteurs liés au marché du travail, comme la formation, les compétences linguistiques et la mobilité professionnelle (Citoyenneté et immigration Canada, 2003). D'où l'importance de la comparaison des caractéristiques des immigrants québécois avec celles des immigrants ontariens.

Globalement, la grille de sélection au Québec répond aux besoins de la province en matière d'immigration. La dotation des immigrants au Québec par les caractéristiques de leurs homologues immigrants en Ontario, sélectionnés selon la grille canadienne, permet de réduire la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu de près de 2 points de pourcentage dans le cas de la population immigrante et de près de 3 points de pourcentage dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels. Cependant, dans les deux cas, les facteurs institutionnels non mesurés seraient à l'origine de la grande partie des différences entre le Québec et l'Ontario. Ce qui revient à dire que les changements à la grille de sélection des immigrants en vigueur au Québec auront un effet limité quant à l'atteinte de l'égalité de revenu entre les immigrants et les natifs. L'attention devrait être portée vers les politiques d'intégration des immigrants sur le marché du travail québécois.

Le processus d'intégration actuel ne semble pas offrir une solution efficace, et plusieurs études ont soulevé les facteurs affectant la situation économique des immigrants, comme la reconnaissance des compétences professionnelles étrangères (Houle et Yssaad, 2010; Ziestsma, 2010), et l'implication des employeurs dans le processus de sélection et d'intégration économique (Grant, 2005; Bourgeois *et al.*, 2006). La situation économique des immigrants devrait préoccuper tous les acteurs puisque, dans les années à venir, le marché du travail au Canada dépendra largement de la main-d'œuvre immigrante.

Si cette étude possède une très bonne validité externe, il importe de souligner qu'elle comporte principalement deux limites. La première limite concerne son caractère transversal, qui a empêché l'examen de plusieurs aspects du faible revenu, comme de passer à l'état de faible revenu, la durée de cet état et le fait d'en sortir.

L'étude de ces aspects nécessite en effet des données longitudinales. La deuxième limite est liée à la méthode de décomposition Blinder-Oaxaca (1973). De fait, cette décomposition de l'écart entre les provinces reflète l'effet des facteurs institutionnels non observables, et ce, tout en supposant de connaître tous les déterminants de l'état de faible revenu. Or, notre étude s'attarde sur les déterminants socioéconomiques, mais il se peut que d'autres caractéristiques, comme l'expérience professionnelle acquise avant l'immigration, puissent expliquer en partie cet écart. Ainsi, nos conclusions sont limitées par les variables sur lesquelles nous avons porté notre attention dans le cadre de cette étude.

ANNEXE 1

MODÈLE OPÉRATOIRE DES VARIABLES EXPLICATIVES

Concept	Indicateur (variable dans le fichier des données)	Type de mesure
1. Région d'origine	Lieu de naissance du répondant–Détailé (<i>POB</i>)	1 si la personne est née au Canada 2 si la personne est un immigrant originaire des pays traditionnels (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Autres Europe du Nord et Europe de l'Ouest, Italie, Portugal, Autres Europe du Sud, Océanie et autres). 2 si elle est immigrante originaire des pays non traditionnels (Amérique centrale, Jamaïque, Autres Antilles et Bermudes, Amérique du Sud, Pologne, Autres Europe de l'Est, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Autres Afrique, Asie de l'Ouest et centrale et Moyen-Orient, Chine, Hong-Kong, Région administrative spéciale, Autres Asie de l'Est, Philippines, Autres Asie du Sud-Est, Inde, Pakistan, Autres Asie du Sud)
2. Sexe	Sexe (<i>SEX</i>)	1 si la personne est une femme 0 si la personne est un homme
3. Âge	Groupe d'âge (<i>AGEGRP</i>)	1 = 25 – 29 ans 2 = 30 – 39 ans 3 = 40 – 49 ans 4 = 50 – 59 ans 5 = 60 – 64 ans
4. Niveau de scolarité	Plus haut certificat, diplôme ou grade (<i>HDGREE</i>)	1 = Aucun 2 = Diplôme d'études secondaires 3 = Diplôme postsecondaire 4 = Baccalauréat 5 = Études supérieures

Concept	Indicateur (variable dans le fichier des données)	Type de mesure
5. Connaissances linguistiques	Langues officielles (<i>KOL</i>)	1 = Anglais 2 = Français 3 = Français et anglais 4 = Ni le français ni l'anglais
6. Appartenance à une minorité visible	Minorités visibles–Détailée (<i>VISMIN</i>)	1 si la personne appartient à une minorité visible 0 si elle n'appartient pas à une minorité visible
7. Statut d'étudiant	Fréquentation scolaire–Détailée (<i>ATTSCH</i>)	1 si la personne fréquentait l'école en 2010 0 sinon
8. Province de résidence	Province ou territoire de résidence actuelle (2011) (<i>PR</i>)	1 = Atlantique 2 = Québec 3 = Ontario 4 = Prairies 5 = Colombie-Britannique
9. Composition de la famille	Type de ménage (<i>HHTYPE</i>)	1 = Ménage unifamilial (en couple ou union libre) 2 = Ménage unifamilial comptant des personnes hors familles de recensement 3 = Famille monoparentale 4 = Famille monoparentale comptant des personnes hors familles de recensement 5 = Ménage multifamilial 6 = Personne seule 7 = Deux personnes ou plus
10. Durée depuis l'immigration	Année d'immigration (<i>YRIMM</i>)	1 = Cinq ans ou moins 2 = 6 à 10 ans 3 = 11 à 15 ans 4 = 16 à 20 ans 5 = Plus de 20 ans

Concept	Indicateur (variable dans le fichier des données)	Type de mesure
11. Âge à l'immigration	Immigration-Âge à l'immigration (<i>AGEIMM</i>)	1 = Moins de 15 ans 2 = 15 à 19 ans 3 = 20 à 29 ans 4 = 30 à 39 ans 5 = 40 à 49 ans 6 = 50 à 59 ans 7 = 60 ans et plus
12. Pays d'obtention du diplôme	Lieu des études (<i>LOCSTUD</i>)	1 = Canada 2 = États-Unis 3 = Europe 4 = Autres pays

BIBLIOGRAPHIE

- AYDEMIR, A. et M. SKUTERUD (2004), « Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000 », Direction des études analytiques : documents de recherche. no 11F0019MIF au catalogue—no 225. Ottawa, Statistique Canada, 38 p.
- BAUER, T. K. et M. SINNING (2006), « An Extension of the Blinder-Oaxaca Decomposition to Non-Linear Models » RWI Discussion Papers, no 49, <http://hdl.handle.net/10419/18600>
- BENJAMIN, D., M. GUNDERSON et W. G. RIDDELL (2002), *Labour Market Economics: Theory, Evidence and Policy in Canada*, 5e édition, McGraw-Hill Ryerson, 642 pages.
- BÉJI, K. et A. PELLERIN (2010) « Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux », *Relations industrielles / Industrial relations*, 65(4) : 562-583.
- BLINDER, A. S. (1973), « Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Estimates », *Journal of Human Resources*, 8 : 436-455.
- BLOOM, D. E., G. GRENIER et M. GUNDERSON (1995), « The Changing Labour Market Position of Canadian Immigrants », *The Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, 28(4b) : 987-1005. <http://www.jstor.org/stable/136132>. Consulté : 13/12/2010.
- BOUDARBAT, B. et M. BOULET (2010), « Immigration au Québec : politiques et intégration au marché du travail », Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), ISSN 1499-8629.

- BOULET, M. et B. BOUDARBAT (2010), « Un diplôme post-secondaire canadien – Un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants? », Étude IRPP, no 8.
- BOURDIEU, P. (1986), « The Forms of Capital », in John C. RICHARDSON (dir.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York, Greenwood Press, p. 241-258.
- BOURGEOIS, A., A. DEBUS, B. GEORGE, J. HALBESMA, D. KELLY, J. LANGFORD et A. LAVOIE (2006), « L'immigration et la petite entreprise : des idées pour mieux pallier la pénurie de main-d'œuvre au Canada », La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.
- CHICHA, M. T. (1989), « Discrimination systémique : fondements et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité en emploi », Cowansville (Québec), Les Éditions Yvon Blais Inc.
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (2003), « Les travailleurs qualifiés du Québec », no 03-2003.
- CHISWICK, B. R. et P.W. MILLER (2007), « The International Transferability of Immigrant's Human Capital Skills », Institute for Study of Labor (IZA), Discussion paper no. 2670. 29 p.
- COUSINEAU, J.-M. (2009). « Les déterminants macroéconomiques de la pauvreté : Une étude de l'incidence de la pauvreté au sein des familles québécoises sur la période 1976-2006 », Cahiers de recherche, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), Montréal, août 2009, 41 p.
- COUSINEAU, J.-M. (2008), « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada? » Lettres économiques, association des économistes du Québec, Document CPP 2008-01, Montréal, 19 août, 14 p. <http://www.asdeq.org/publications/lettres-economiques/liste.html>
- DORINGER, P. et M. PIORE (1971), *Internal Labor Market and Manpower Analysis*, New-York, Sharp.
- DROLET, M. et R. MORISSETTE (1999). « Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu? », Division de la statistique du revenu, no 75F0002MIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 42 p.
- FERRER, A. D. A. GREEN et C. W. RIDDEL (2006), « The Effect of Literacy on Immigrant Earnings », *Journal of Human Resources*, 41(2) : 380-410.
- FRENETTE, M. et R. MORISSETTE (2003), « Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies », Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. 11F0019MIF N° 215, Statistique Canada, Ottawa. 27 p.
- GRANT, M. (2003), « Quebec: Toward a New Social Contract – From Confrontation to Mutual Gains? ». in THOMSON, M., B. J. ROSE et A. SMITH (éds), *Beyond the National Divide – Regional Dimensions of Industrial Relations*.
- GRANT, P. R. (2005), « The Devaluation of Immigrants' Foreign Credentials: The Psychological Impact of This Barrier to Integration into Canadian Society », Research report, Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration.

- HATFIELD, M. (2004) « Vulnerability to Persistent Low Income », *Horizons*, 7(2) : 19-26.
- HOULE, R. et L. YSSAAD (2010), « Reconnaissance des diplômés et de l'expérience de travail acquis à l'étranger de nouveaux immigrants », *Perspective*, 2010 (septembre) : 19-36
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015), « Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : ses portées et limites », www.stat.gouv.qc.ca.
- LAPOINTE, P-A. et C. BACH (2016), « Amélioration ou polarisation? Évolution de la structure et de la qualité des emplois au Québec et au Canada, 1997-2003 », *Relations industrielles / Industrial relations*, 71(1) : 3-32.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2014), « Plan d'immigration du Québec pour l'année 2014 », ISBN version électronique 978-2-550-68855-6.
- MORISSETTE, R. et X. ZHANG (2001), « À faible revenu pendant plusieurs années », *Perspective*, no 75-0010XPF, Ottawa, Statistique Canada, p. 25-36.
- OAXACA, R. L. (1973), « Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets », *International Economic Review*, 14 : 693-709.
- PALAMETA, B. (2004), « Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles », *L'emploi et le revenu en perspective*, 5(4) : 12 - 18, no 75-001-XIF, Statistique Canada.
- PICOT, G. et F. HOU (2003), « La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada », Direction des études analytiques : documents de recherche, no 11F0019MIF au catalogue—no 198. Ottawa, Statistique Canada, 61 p.
- PICOT, G., F. HOU et S. COULOMBE (2007), « Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants », Directions des études analytiques documents de recherche, no 11F0019MIF au catalogue. Ottawa; Statistique Canada, 56 p.
- PICOT, G., F. HOU et C. SIMON (2008), « Poverty Dynamics Among Recent Immigrants to Canada », *International Migration Review*, 42 : 393-424.
- PICOT, G., Y. LU et F. HOU (2009), « Les taux de faible revenu des immigrants : rôle du revenu du marché et des transferts gouvernementaux », *L'emploi et le revenu en perspective*, 10(12) : 14-29, no 75-001-XIF, Statistique Canada.
- SIMON, R. J. et K. W. SIKICH (2007), « Public Attitudes Toward Immigrants and Immigration Policies Across Seven Nations », *International Migration Review*, 41(4) : 7.
- SINNING, M., M. HAHN et T. K. BAUER (2008), « The Blinder-Oaxaca Decomposition for Non-linear Regression Models », *The Stata Journal*, 8(4) : 480-492
- SKUTERUD, M. et M. SU (2010), « Immigrants and the Dynamics of High-Wage Jobs », *Industrial Labor Relations Review*, 65 (2) : 377-397.
- STATISTIQUE CANADA (2012). « Les lignes de faible revenu, 2010 à 2011 », no 75F0002M, no 002 au catalogue.

STATISTIQUE CANADA, « Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant et le groupe d'âge, pour le Canada, les régions, les provinces et les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver, annuel (personnes sauf indication contraire) », Tableau 282-0102 - CANSIM (base de données). Site consulté : 2015-07-14.

ZIETSMA, D. (2010), « Immigrants exerçant des professions règlementées », *L'emploi et le revenu en perspective*, no 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, février.

ZHANG, X. (2010), « La mesure du faible revenu au Canada : que nous apprennent les divers seuils et indices? », Série de documents de recherche sur le revenu, no 3, mai, no 75F0002MWF au catalogue de Statistique Canada.